

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3501 - MERCREDI 29 MAI 2019

SANTÉ PUBLIQUE

Recrudescence de la lèpre
à Enyellé dans la Likouala

Une mission de Rotary Club Brazzaville, qui a séjourné dans le département de la Likouala, notamment à Enyellé, a fait le constat de la recrudescence de la lèpre dans ce district. L'organisation humanitaire a organisé des consultations générales avec traitement de toutes les pathologies diagnostiquées.

Le Rotary club international ne s'est pas seulement arrêté à Enyellé centre. Il a poursuivi ses consultations dans les villages Berandzokou, Mimpountou, Mimbéli, Ndongo missa, Mobelou et Mindzoukou. À l'issue de celles-ci, le constat s'est avéré alarmant : la lèpre occupe, dans toutes ces localités, le peloton de tête des pathologies diagnostiquées. Un programme national de lutte contre la lèpre est vivement attendu dans le district.

Page 5



Des manifestations de la lèpre

SÉCURITÉ SOCIALE

Le Ramu commence l'année
prochaine au Congo

Les membres de la commission nationale consultative du travail examinant le dossier des taux de cotisation pour le Ramu

Le gouvernement et les partenaires sociaux sont en conclave pour discuter sur le processus de mise en place du régime de l'assurance maladie universelle (Ramu). La question en débat actuellement est l'uniformisation des taux de cotisa-

tion pour chaque catégorie d'assurés et d'employeurs. Le Ramu est un dispositif chargé d'assurer un individu face à des risques financiers de soins en cas de maladies ainsi qu'un revenu minimal lorsque l'affection prive la personne de tra-

vail. Le vice-Premier ministre chargé de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a déclaré que pour l'opérationnalisation de ce régime de sécurité sociale, plusieurs actions ont déjà été menées.

Page 6

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

Bientôt des meilleures
conditions de transit des
marchandises au PABPS

Une vieille grue sur le point d'être remplacée au PABPS

Dans le cadre de son appui aux projets phares financés par le Fonds européen de développement au Congo, l'Union européenne (UE) s'est engagée à doter de nouveaux équipements le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS).

À l'occasion de la sixième édition du forum, hier, de partenariat UE-Congo, l'ambassadeur et chef de la délégation de cette institution au Congo,

Raul Matteus Paula, a précisé que ces équipements, notamment quatre grues, permettront de moderniser le port de Brazzaville tout en offrant à ses clients de meilleures conditions de transit des marchandises.

Page 3

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

Les Etats invités à créer les conditions de retour des réfugiés

Dans une déclaration relative à la Journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai de chaque année, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a annoncé la te-

nué, le 7 juin à Kinshasa, de la cinquième réunion de la convention tripartite Congo-RDC-HCR, visant à convenir des modalités de retour des déplacés de la province de Mai-Ndombe. Page 4

Éditorial
Conseil

Page 2

ÉDITORIAL

Conseil

Un mot encore concernant les élections européennes qui se sont tenues très récemment avec les résultats que nous avons commentés ici même hier de façon sommaire. Un mot pour dire ceci qui est tout aussi sommaire mais qui mérite, à notre sens, d'être rappelé à celles et ceux que les citoyens des vingt-huit pays membres de l'Union européenne (UE) viennent de choisir pour les représenter au sein du parlement de Strasbourg : si l'Europe veut conserver la place qui était jusqu'à présent la sienne au sein de la communauté mondiale, elle va devoir se tourner vers l'Afrique et en faire son partenaire privilégié. Ceci pour au moins deux raisons que voici résumées également en quelques mots.

1. Ce sont les grandes puissances européennes – Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Portugal – qui sont largement responsables du retard pris dans le développement de notre continent. Exploitant ses matières premières sans se soucier d'en faire profiter les peuples à qui elles appartenaient, l'Europe a retardé de façon dramatique l'émergence de l'Afrique. Et si, aujourd'hui, elle ne s'emploie pas sérieusement à réparer cette erreur – pour ne pas dire ce crime –, elle paiera demain au prix fort son refus de regarder la vérité en face. Nous en avons déjà la preuve avec le déferlement des migrants vers les côtes du Vieux continent et la montée de la violence, fille de la misère, dans les quartiers populaires de ses grandes cités.

2. L'Europe, en dépit de ses fautes passées, a entre les mains des atouts majeurs qui peuvent lui permettre de devenir le principal partenaire de l'Afrique : l'histoire aussi cruelle fut-elle, les langues – anglais, espagnol, français, portugais –, la culture, l'art, le mode de gouvernance. Autant de facteurs qui, loin de s'effacer avec l'indépendance, n'ont cessé de se renforcer ces dernières décennies comme le montre l'Organisation internationale de la Francophonie que dirige aujourd'hui la Rwandaise Louise Mushikiwabo. Si les pays qui se sont rassemblés au sein de l'UE coordonnent réellement leurs actions afin d'aider notre continent à résoudre les problèmes auxquels celui-ci se trouve confronté, ils en tireront de grands avantages stratégiques.

Espérons que ses nouveaux dirigeants vont comprendre cette évidence et s'employer à réparer les erreurs passées.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Trente-trois affaires retenues pour la sixième session ordinaire administrative

En prélude à l'ouverture de la prochaine session, le 3 juin, le Sénat et l'Assemblée nationale ont tenu chacun, le 27 mai, sa conférence des présidents pour arrêter l'ordre du jour. Au total, dix-sept affaires sont retenues à la chambre haute contre seize à la chambre basse.

Chacune des réunions s'est ouverte sous l'égide des présidents des institutions respectives, notamment Pierre Ngolo du Sénat et Isidore Mvouba de l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne l'Assemblée nationale, seize affaires seront soumises à l'appréciation des députés dont certaines ont été renvoyées lors de la dernière session. Dans le fond, ils examineront puis adopteront, entre autres, le projet de loi autorisant la ratification du protocole d'accord portant acte constitutif de l'Union africaine ; le projet de loi portant lutte contre la cyber cri-

minalité ainsi que le projet de loi relatif aux transactions électroniques.

Les élus du peuple devraient aussi plancher sur les projets de loi portant création des zones économiques spéciales de Brazzaville ; d'Oyo-Ollombo et de Ouessou ; le projet de loi portant création de l'autorité de régulation des zones économiques spéciales.

Hormis d'autres affaires qui pourraient arriver en cours de session, la chambre basse du parlement prévoit également deux sessions de questions orales au gouvernement avec débat ; quatre sessions de questions d'actualité

ainsi qu'une session consacrée au débat sur l'orientation budgétaire qui devrait se tenir avant le premier juillet.

S'agissant de la chambre haute, les sénateurs vont débattre de dix-sept affaires, parmi lesquelles celles n'ayant pas pu être examinées lors de la cinquième session ordinaire administrative. Il s'agit, entre autres, de quatre affaires à caractère juridique ; quatre autres économiques, quatre liées au domaine de l'éducation ainsi que bien d'autres impliquant d'autres secteurs d'activités.

Firmin Oyé
et Jean Jacques Koubemba

COTISATION SPÉCIALE 5° CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT

Le comité du parti de Madibou fait le point

À quelques jours de la clôture de l'opération ouverte le 25 février dernier, le comité du Parti congolais du travail (PCT) du huitième arrondissement de Brazzaville a procédé, le 26 mai, à la revue à mi-parcours au niveau des comités et cellules des onze quartiers.

« Aujourd'hui nous sommes là pour faire le point des versements de chaque section, de chaque cellule des onze quartiers constituant le comité PCT de notre arrondissement », a déclaré la présidente, Angélique Bantsimba.

« 20 000 francs CFA pour les salariés et pensionnaires, 1 000 frs pour les autres catégories », a-t-elle rappelé, avant de souligner que jusque-là, les résultats attendus sont encore en deçà.



Le bureau du comité PCT faisant le point des versements

Le comité PCT Madibou a rappelé aux retardataires que le dernier délai de versement des montants fixés selon les catégories est pour le 5 juin. Les membres du parti devraient s'atteler à verser ces sommes, liste à l'appui.

La direction du PCT à Madibou a également procédé à l'évalua-

tion des directives de la direction politique nationale. Elle a demandé aux présidents des sections et cellules de veiller au recensement et à la finition du travail des statistiques des nouveaux adhérents, avant de remercier les militants venus nombreux à cette rencontre.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORTS

Le port autonome de Brazzaville va être doté de nouveaux équipements

Afin de rendre le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) plus performants, l'Union européenne (UE) a financé l'achat de quatre grues dont deux de quarante tonnes et deux autres de six. Ce nouveau matériel va remplacer celui qui existe actuellement.

L'infrastructure portuaire sera ainsi en mesure d'offrir à ses clients (armateurs, exploitants forestiers, industriels et négociants), les meilleures conditions d'accès au port de transit des marchandises.

Cette annonce a été faite le 28 mai à Brazzaville, lors de la sixième édition du forum du partenariat UE-Congo auquel ont pris part, le ministre des Transports, Fidèle Dimou, et celle de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Présidé par l'ambassadeur de l'UE, Raul Matteus Paula, ce rendez-vous était l'occasion de communiquer sur les projets phares que finance le Fonds européen de développement (FED) au Congo.

« Grâce à ces équipements, environ trois mille tonnes de marchandises seront traitables en une journée, sur un kilomètre de quai. La sécurité des personnes et des biens sera aussi renforcée via une circulation sur des quais rénovés et l'utilisation des grues fiables », indique le document sur les réalisations en cours au niveau du PABPS.

Cette rénovation sera également bénéfique dans la mesure où elle facilitera l'approvisionnement en produits vivriers et autres biens de consommation courante de qualité, contribuera à la création des emplois durables, enfin, donnera la possibilité aux riverains de développer des activités commerciales. Au niveau national et

international, elle favorisera les investissements.

Notons que c'est dans le cadre d'une convention de financement établie via le dixième FED, que l'UE et le gouvernement congolais coopèrent depuis 2010, pour la réhabilitation du port public autonome de Brazzaville. Vingt-six milliards francs CFA ont été investis par l'UE pour les réalisations suivantes : études de faisabilité et missions d'expertise, renforcement et rénovation de plus d'un kilomètre, enfin la fourniture des quatre grues. Outre le port, l'UE finance, depuis 2012, à plus de trois milliards francs CFA, le programme d'appui à la gouvernance et à l'entretien routier. Le but étant de doter le Congo d'un

secteur de transports fiable dans le domaine routier.

« Près de 5 200 km de routes nationales du Congo sont désormais accessibles sur le géoportail en ligne, un outil complet permettant d'avoir accès à un ensemble de données officielles sur le réseau routier », a indiqué le directeur des études, de la surveillance et de la programmation à la direction de l'entretien routier, Hubert Koua. D'autres projets portent sur la construction d'un port de pêche industrielle à Pointe-Noire, sur la gouvernance des ressources halieutiques, sans oublier l'appui qu'elle apporte déjà dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire dans le pays.

« Il était question de faire dé-

couvrir toutes les facettes de notre partenariat diversifié. Nous rentrons dans la phase des projets importants. Les quais qui sont déjà sur le point d'être déployés vont donner une impulsion majeure à la gestion du port », a déclaré l'ambassadeur Raul Matteus Paula.

« Nous sommes dans une phase importante de notre partenariat riche et vaste. Nous sommes à la veille d'une nouvelle programmation de l'UE avec l'Afrique. Il y aura des enjeux majeurs sur l'environnement et les changements climatiques. On va aussi aider le Congo à diversifier son économie », a-t-il conclu.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE DES PARTIS

Le Front patriotique salue le rééchelonnement de la dette congolaise par la Chine

Dans une déclaration publiée le 28 mai, à Brazzaville, le parti dirigé par Destinée Hermella Doukaga s'est dit satisfait par l'accord de restructuration de la dette signé récemment entre le Congo et la Chine, dans le cadre des négociations en cours avec le Fonds monétaire international (FMI).

Dans sa déclaration, le Front patriotique, parti-membre de la majorité présidentielle, n'a pas retenu son émotion suite à la décision salvatrice de la Chine, qui était impatientement attendue par les Congolais. Il a ainsi marqué son adhésion à cet accord de rééchelonnement qui a restructuré la dette congolaise, ouvrant désormais la voie à la signature, très prochainement, de l'accord de financement tant attendu, avec l'institution de Bretton-Woods.

« Le Front patriotique marque son adhésion à toutes les me-



Le coordonnateur national du FP (au centre), le 28 mai, lisant la déclaration Photo Adiac

sures consenties, à l'instar du rééchelonnement de la dette chinoise avec le Fonds monétaire international, qui augure une issue prometteuse pour un appui d'équilibre budgétaire à notre économie », a relevé la déclaration rendue publique par le coordonnateur national du Front patriotique, Jean-Pierre Mayinga. Ce parti a aussi salué le titre honorifique de Docteur honoris Causa, décerné la semaine dernière au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, par l'Institut des relations internationales de Russie. Une distinction honorifique, selon cette formation politique, tributaire des efforts que le chef de l'Etat continue de consentir en faveur du pays. « Ce couronnement avec tout le prestige qu'il concerne est un motif de fierté et d'honneur pour tous les Congolais et confère à son récipiendaire, le premier citoyen de notre nation, le prestigieux titre de légende humaine qui vient entériner la reconnaissance mondiale à l'actif de l'homme », a précisé le Front patriotique, dans la même déclaration.

Pour ce faire, ce parti renouvelle son soutien indéfectible et infaillible au chef de l'Etat, tout en lui réaffirmant son engagement à l'accompagner sans relâche vers toutes les réformes engagées visant à sortir le Congo de l'austérité dans laquelle il est plongé depuis 2014.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE

Le Congo renforce son dispositif de gestion de la dette publique

Le pays vient d'adopter, le 28 mai, un nouveau manuel de procédures qui permet d'assurer une meilleure coordination des structures en charge de la gestion de la dette et un suivi régulier du niveau d'endettement.



Les membres du CNDP à l'ouverture des travaux

Le Comité national de la dette publique (CNDP) s'est réuni pour la première fois, mardi à Brazzaville, marquant ainsi le lancement officiel de ses activités. Les travaux de cette session inaugurale ont été présidés par le ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas.

L'un des temps forts de la rencontre a été l'adoption du manuel de procédures du CNDP. Cet instrument de travail devrait lui permettre de mieux coordonner les activités de la dette, d'émettre des avis, d'analyser la viabilité de la dette et de sa soutenabilité. Mieux, les membres vont s'en servir pour fixer les plafonds d'endettement annuel de l'Etat sur la base des analyses de soutenabilité des finances publiques et pouvoir se prononcer sur les opérations de renégociation, restructuration ou de rétrocession de la dette, etc.

Créé depuis mars 2008 par le décret no 2008-56, le CNDP n'a

jamais été opérationnel pendant plus d'une décennie. Alors qu'un règlement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale recommande à ses pays membres d'améliorer la coordination de leur politique d'endettement et de mettre en place un dispositif leur permettant de fixer les orientations globales en matière d'emprunts publics intérieurs et extérieurs.

Pour la ministre du Plan et vice-présidente du comité, le lancement des activités du CNDP va mettre un terme à la dispersion des opérations de la dette entre plusieurs structures, parmi lesquelles la Caisse congolaise d'amortissement, le Trésor public et le cabinet du ministre des Finances et du budget. Il va aussi permettre à la structure, a-t-elle poursuivi, de proposer les options à retenir dans le cadre des politiques de nouveaux financements pour les années à venir.

« Cette rencontre est très importante pour notre pays qui, pen-

dant longtemps, a connu des problèmes de coordination de la politique d'endettement et de gestion de la dette avec les politiques budgétaire et monétaire. La gestion rencontre des difficultés au regard de la soutenabilité des finances publiques en général et de la viabilité de la dette en particulier », a indiqué Ingrid Ebouka-Babackas.

À l'instar des institutions financières internationales, la ministre a admis que si le comité était opérationnel, le Congo n'aurait pas atteint le niveau d'endettement actuel. Cependant, elle a ajouté que ce niveau d'endettement doit être mis en rapport avec le produit intérieur brut (PIB) du pays. « Quand l'économie est en crise, le PIB se réduit et l'on a le sentiment que la dette devient insupportable, alors que la même dette rapportée au PIB ferait qu'on ne sera pas en situation de surendettement », a-t-elle ajouté.

Fiacre Kombo

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

Le Congo héberge plus de cinquante mille réfugiés

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a dressé un tableau peu réjouissant de la situation des réfugiés dans le pays, à l'occasion de la célébration de l'événement, le 28 mai à Brazzaville.

Commémorée le 25 mai de chaque année, la Journée de l'Afrique a été placée cette fois-ci sur le thème « Année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes : pour des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ».

« Notre continent abrite plus d'un tiers des personnes déplacées dans le monde. Parmi elles, on estime à 14,5 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays ou à travers le continent et 6,3 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile », a souligné Jean-Claude Gakosso devant le corps diplomatique. « Quant à cela vous ajoutez ces milliers d'Africains victimes du trafic des êtres humains et de l'esclavage pratiqué de manière cruelle et éhontée... par ces bandes criminelles qui prospèrent dans le chaos en Libye, vous avez le tableau complet du drame dont notre continent est encore le théâtre aujourd'hui », a poursuivi le patron de la diplomatie congolaise.

Le Congo compte à ce jour sur son territoire un peu plus de cinquante mille réfugiés, dont près de trente mille citoyens centrafricains, près de mille cinq cents

citoyens rwandais, et environ huit mille personnes déplacées, venues de la République démocratique du Congo, après les affrontements interethniques survenus dans la province du Maï-Ndombé.

Le recensement effectué récemment, conjointement par le gouvernement congolais et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a révélé que plus de trois mille cinq cents citoyens centrafricains ont été rapatriés de manière volontaire.

« Les Etats concernés doivent, dès lors, prendre, dans la dignité et la liberté, toute la mesure de leurs responsabilités pour créer les conditions idoines de retour dans leurs foyers de tous leurs citoyens », a déclaré, pour sa part, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine (UA), par la voix de l'ambassadeur d'Egypte au Congo, Ramadan Mohamed Elkorany Bakr, remerciant les organisations humanitaires pour leur assistance, avant de les appeler à « redoubler d'efforts ». Une occasion pour le président de la Commission de l'UA de saluer également « les efforts et les sacrifices remarquables, à l'endroit des réfugiés, des pays d'accueil ».

Sur la voie de l'intégration

L'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine entrera en vigueur à l'occasion du 12e sommet extraordinaire de l'UA, prévu en juillet prochain à Niamey, au Niger. « En 2019, le processus d'intégration de l'Afrique connaîtra un tournant décisif, avec le lancement de la phase

« Les efforts et les sacrifices remarquables, à l'endroit des réfugiés, des pays d'accueil ».

opérationnelle de la zone de libre-échange continentale africaine (zlecaf), ce, une année après la création de celle-ci à Kigali, au Rwanda », a estimé Jean-Claude Gakosso, soulignant au passage la volonté du Congo de tenir tous ses engagements. « Il est insupportable que nos jeunes, ce moteur de transformation et de développement, continuent de se jeter par vagues successives dans les em-

barcations de la mort à travers mers et déserts, faute de projets porteurs d'avenir et d'espoir. Notre espoir est que l'Afrique en tant que bloc devienne ainsi un grand partenaire incontournable dans le commerce mondial. Parallèlement à ce projet on ne peut plus porteur d'intégration africaine, le protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain continuent de requérir davantage d'efforts », s'est réjoui, quant à lui, Moussa Faki Mahamat.

Au moment où le système commercial multilatéral est confronté à de nombreux défis, la mise en œuvre de cet accord devrait permettre à l'Afrique de mettre fin à la fragmentation de son marché interne, tandis que son commerce interne pourrait, selon les estimations, s'accroître de plus de 50%.

« Autant nous nous réjouissons de l'indéniable avancée historique qu'est la Zlecaf, autant nous avons des raisons de nous inquiéter, voire de nous alarmer face à la recrudescence des actes terroristes sur le continent, notamment dans la région sahélo-saharienne », s'est inquiété le ministre congolais des Affaires étrangères, qui

n'a de cesse regretté « des actes ignobles largement alimentés par le conflit inter-libyen, lequel connaît, hélas, a-t-il dit, un regain d'intensité depuis près de deux mois, occasionnant de nombreuses pertes en vies humaines, aggravant l'image négative que l'Afrique projette d'elle-même et ralentissant le développement harmonieux de l'ensemble du continent ».

Conscient du lien intrinsèque entre le développement économique, la paix et la sécurité, le Congo - qui assure la présidence du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye - « ne cesse d'œuvrer à la promotion des valeurs de paix et de dialogue », a affirmé le chef de la diplomatie congolaise.

L'Afrique a célébré, le 25 mai, le 56e anniversaire de la naissance de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ancêtre de l'Union africaine. Cette année, l'événement a coïncidé à la fois avec la commémoration du 50e anniversaire de l'adoption de la convention de l'OUA et la commémoration du 10e anniversaire de l'adoption de la convention de Kampala sur l'assistance aux personnes déplacées internes.

Josiane Mambou Loukoula

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

(No: AOI-F/02/PD-PAC/PM/2019)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Financement : Prêt N° 2000001239 - CG FIDA / Gouvernement

Fourniture de six cent soixante-dix (666) caisses isothermes à Makoua Département de la Cuvette

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des caisses isothermes en un lot constitué de :

- 50 caisses de grande taille ;
- 16 caisses de taille moyenne ;
- 600 caisses de petite taille.

2. L'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les six cent soixante-six caisses isothermes.

3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles, peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) - Tél (00242) 22 260 1755 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email : pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.

5. Les conditions minimales de qualification comprennent entre autres :
• Capacité technique et expérience pertinente ;
La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas. Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées

6. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant, par chèque certifié ou par virement bancaire dans le compte du projet.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 juillet 2019 à 11 heures 00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 04 juillet 2019 à 11 heures 30 minutes à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA est de 1750 000 FCFA.

Le pli devra porter la mention « AOI-F /02/PD-PAC/PM/2019 »

Fourniture des caisses isothermes à Makoua, Département de la Cuvette.

« A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : PD-PAC

« Villa Maison Blanche », derrière l'Ambassade des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes Pays : CONGO,

Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Adresse électronique : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
La Coordination du PD-PAC

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

SANTÉ PUBLIQUE

La lèpre en recrudescence dans le district d'Enyellé

La maladie reprend du terrain dans la localité du département de la Likouala. Le constat a été fait par Rotary Club Brazzaville-centre qui vient de boucler une campagne d'actions sanitaires qui a eu lieu du 13 au 28 mai dans cette partie du pays.

Le Rotary club international vient d'organiser une mission dans la Likouala, précisément à Enyellé centre, au cours de laquelle il a entrepris des consultations générales avec traitement de toutes les pathologies diagnostiquées. Ces consultations se sont poursuivies à l'intérieur du district, notamment dans les villages Berandzokou, Mim-pountou, Mimbéli, Ndongo missa, Mobelou et Mindzoukou. A l'issue de celles-ci, le constat s'est avéré alarmant: la lèpre occupe, dans

tous ces villages, le peloton de tête des pathologies diagnostiquées. La mission rotarienne visait le pian qui, lui aussi, est très présent dans cette contrée. Elle n'a pu faire face aux nombreux cas de lèpre qui touchent aussi bien les jeunes que les personnes âgées : hommes comme femmes au sein de la communauté des peuples autochtones particulièrement. Un programme national de lutte contre la lèpre vivement attendu dans le district Le Dr Abiguel Matingou,

médecin-chef du district sanitaire d'Enyellé fait face à ces malades au quotidien. Il se dit impuissant devant la recrudescence de cette maladie aux conséquences désastreuses. Les autorités sanitaires du département de la Likouala, informées de cette situation, demeurent à l'attente du Programme national de lutte contre cette pathologie qui n'approvisionne plus le district sanitaire en médicaments. Sans doute que les difficultés financières du moment expliquent cette

espèce d'inaction. Mais le risque est grand, surtout que la lèpre est une maladie contagieuse.

Par le passé, les cas de lèpre étaient envoyés aux léproseries de Sambala (district de Dongou) et d'Impfondo centre, où leur prise en charge était assurée avec l'appui de la fondation Raoul-Folereau. Mais tout cela relève dorénavant du passé, alors que le besoin est plus que pressant. Une ONG qui travaille sur le terrain est limitée par les moyens. Elle n'arrive pas à

assurer la prise en charge de ces nombreux lépreux, comme elle l'aurait voulu. Il lui manque, surtout, des médicaments. C'est ainsi que le Rotary Club Brazzaville-centre lance un SOS aux différents partenaires de l'État, pour qu'ils viennent en aide aux services de santé de la Likouala et leur permettent de faire face à la recrudescence des cas de lèpre dans le district d'Enyellé, au risque de voir toute la population être contaminée.

Bruno Okokana

SCIENCES

Les chercheurs disposés à réduire le taux de mortalité dû aux morsures de serpent

Le laboratoire d'herpétologie de l'Institut national de recherche en sciences naturelles (Irsen) s'est fixé pour ultime objectif de parvenir à la production des sérums antivenimeux et les rendre disponibles à moindre coût. L'expertise scientifique pour le réaliser est disponible. Seulement, un peu plus de moyens est nécessaire afin d'y arriver.



Le chef du laboratoire de l'herpétologie avec la diversité de serpent

20% de serpents au Congo sont venimeux et les conséquences de leurs morsures constituent un réel problème de santé publique dans le pays. « Nous trouvons au Congo, comme ailleurs, deux types de venins : les uns sont hemotoxiques que l'on retrouve chez la plupart des vipères qui empoisonnent le sang. En cas de morsure, s'il n'y a pas d'antidote, la victime meurt par hémorragie car ce venin brise le système naturel de coagulation sanguine dans l'organisme. Les autres, par contre, sont neurotoxiques que l'on retrouve chez la plupart des Mambas, cobras (serpents rapides). La conséquence ici est que le mordu meurt par paralysie générale », a expliqué le chef de laboratoire de l'herpétologie, Ange Ghislain Zassi-Boulou.

Appui

Les travaux de recherche qui se font au laboratoire d'herpétologie, dans le but de produire les antivenimeux dans le pays, méritent

d'être appuyés car à ce jour, le prix le plus bas d'un antivenin est estimé à 80 000 F CFA et les victimes ont des moyens limités. Leur production au plan local pourra donc améliorer la prise en charge des mordus. « Nous avons déjà pensé à la formulation du produit, à terme au Congo, le sérum antivenimeux sera sous la forme lyophilisée (en poudre). Il peut être inoculé en intra musculaire ou intraveineux », a fait savoir le chef du laboratoire. Par ailleurs, deux doctorants présenteront leurs travaux le mois prochain respectivement sur « L'écologie du serpent » et la « Biographie des serpents venimeux et épidémiologie des envenimations au Congo ».

Consignes

Avertissant la population sur l'attitude à adopter en cas de morsure de serpent, le chef du laboratoire de l'herpétologie a souligné qu'il faut éviter de faire un effort physique. Il a déconseillé l'usage du garrot car plus le venin est stoppé, plus il détruit le muscle et l'os. Ce

qui conduit souvent l'imputation des membres. Le venin, a-t-il précisé, est constitué d'un ensemble d'acides aminés. Il a également déconseillé la scarification et l'utilisation de la pierre noire parce qu'elle ne règle pas cliniquement les problèmes des envenimations.

En rappel, depuis 2008, il existait une unité de recherche sur les ressources herpétologiques. Sous l'impulsion du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, la structure a obtenu le statut de laboratoire avec l'appui de l'Unesco. Ce laboratoire fait des travaux pour connaître la biodiversité herpétologique (reptiles et amphibiens) du Congo, l'extraction du venin des espèces venimeuses en vue de la production des sérums antivenimeux, la sensibilisation de la population riveraine aux dangers des envenimations et à la nécessité de la préservation et de la conservation de la biodiversité herpétologique en voie de disparition.

Rominique Makaya

L'OMS adopte une résolution sur la transparence des marchés des médicaments

Le projet de résolution, présenté par l'Italie avec le soutien de près d'une vingtaine de pays, a été négocié pendant plusieurs jours à huis clos par les Etats membres, réunis depuis plus d'une semaine pour la 72^e Assemblée mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'est achevée le 28 mai à Genève, en Suisse.

La semaine dernière, l'OMS avait publié sur son site une version intermédiaire de la résolution. Dans le texte, il était fait mention qu'un petit nombre de pays, dont l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, demandaient une résolution plus souple. Malgré cela, un consensus a finalement été trouvé, permettant l'adoption formelle du document par les Etats membres. Le texte adopté a été largement atténué, notamment en matière de transparence sur les essais cliniques et sur les coûts de fabrication des médicaments. Après l'adoption du projet de résolution, ses promoteurs s'en sont félicités parce que le texte final maintient le principe de transparence sur les prix. Le document invite, de ce fait, les Etats à « prendre des mesures appropriées visant à échanger publiquement des informations sur les prix nets ».

Si le projet initial appelait les Etats à « exiger la diffusion des résultats et des coûts des essais cliniques humains », la résolution adoptée, quant à elle, se contente de leur demander de prendre des mesures pour « appuyer la diffusion et une meilleure disponibilité des données sur les résultats et - s'ils sont déjà disponibles publiquement ou fournis à titre volontaire - sur les coûts des essais cliniques humains ».

En outre, la résolution se limite à demander aux Etats

d'« améliorer la notification des informations par les fournisseurs sur les produits sanitaires homologués, par exemple les rapports sur les recettes, les prix, les unités vendues, les frais de commercialisation et les subventions ». Pourtant, le projet initial les appelait à « exiger que soient rendues publiques » des informations. La résolution demande aussi aux Etats d'améliorer « la notification publique des informations sur la situation en matière de brevets et l'autorisation de mise sur le marché des produits sanitaires ».

Pour la responsable de la campagne pour l'accès aux médicaments de Médecins sans frontières (MSF), Gaëlle Krikorian, la résolution adoptée était un « premier pas », mais « pas suffisant ». « Alors que les premiers projets de résolution contenaient des termes clairs visant à apporter plus de transparence dans ce secteur opaque, un petit groupe de pays s'y est malheureusement opposé », a-t-elle regretté, accusant le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon d'avoir « choisi de placer les intérêts d'une poignée d'entreprises avant les intérêts des gens ».

Signalons que la semaine dernière, près d'une cinquantaine d'ONG, dont MSF et Médecins du monde, avaient lancé un appel en faveur de l'adoption d'une résolution « forte ».

Nestor N'Gampoula

SÉCURITÉ SOCIALE

Le taux de cotisation pour l'assurance maladie en examen

Sous l'égide du vice-Premier ministre en charge de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, la Commission nationale consultative du travail s'est réunie, le 28 mai à Brazzaville, pour uniformiser les taux de cotisation pour chaque catégorie d'assurés et employeurs au futur régime d'assurance maladie universelle (Ramu).

La mise en place de l'assurance maladie universelle est prévue pour l'année prochaine. Il s'agit d'un dispositif chargé d'assurer un individu face à des risques financiers de soins en cas de maladies ainsi qu'un revenu minimal lorsque l'affection prive la personne de travail. Le gouvernement et les partenaires sociaux veulent tout mettre en oeuvre pour y parvenir de façon consensuelle. En vue de l'opérationnalisation de ce régime de sécurité sociale, plusieurs actions ont déjà été menées, a fait savoir le vice-Premier ministre, à l'ouverture des travaux de la Commission nationale consultative du travail. Il a indiqué que la réalisation des études a porté sur le panier des soins et son coût, les actes médicaux et leur tarification, le financement de l'équilibre du régime. Firmin Ayessa a aussi rappelé



Les membres de la commission nationale consultative du travail examinant le dossier des taux de cotisation pour le Ramu

que les lois instituant le Ramu et celles créant son organisme de gestion qui n'est autre que la Caisse d'assurance maladie universelle ont déjà été adoptées. Elles sont, d'ailleurs, assorties des textes d'application, a-t-il renchéri. Le comité interminis-

triel de pilotage du projet est mis en place. La session ouverte le 28 mai est ainsi considérée comme une étape importante de la mise en oeuvre de cette réforme de la sécurité sociale visant à protéger les travailleurs, leurs familles ainsi que d'autres caté-

gorie de la population contre les risques et les aléas inhérents au travail et à la vie.

Selon vice-Premier ministre, après cette session, la prochaine étape sera la mise en place de l'équipe de préfiguration par le chef du gouver-

nement, Clément Mouamba. Cette équipe aura la mission de préparer l'entrée en exploitation effective de la Caisse de l'assurance maladie universelle. Les échanges, quant à eux, se poursuivent.

Rominique Makaya

BACONGO

Des clubs citoyens bientôt installés dans les quartiers

L'initiative est de l'administrateur-maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, qui a organisé, le 27 mai, une formation à l'intention des responsables des neuf quartiers que compte cette circonscription administrative.



L'administrateur-maire de Baongo et la formatrice posant avec les participants/Adiac

Considérées comme des entités indépendantes, les clubs citoyens en création à Baongo seront constituées d'habitants des blocs dont la mission sera, entre autres, d'assainir les quartiers, mobiliser et informer la population sur tout ce qui s'y passe. Les autres missions de ces clubs consisteront à faire remonter les informations par les chefs de quartier. Mais, en cas d'urgence, ils pourront informer directement la mairie d'arrondissement pour trouver des solutions à leurs problèmes.

Animant la formation des formateurs, notamment les chefs de quartier et leurs collaborateurs, la présidente de l'Association des acteurs de réinsertion et de développement, Fleur Bantsimba, est revenue sur l'organisation, le fonctionnement et l'animation des clubs citoyens. Ainsi, les participants auront la mission de former, à leur tour, les animateurs, et de mettre en place les clubs citoyens.

« Baongo a neuf quartiers et chaque quartier a entre neuf et soixante blocs. Il y aura donc des clubs citoyens dans chaque bloc », a expliqué la formatrice. S'adressant aux participants, l'administrateur-maire de Baongo leur a rappelé les attributions des responsables des clubs citoyens. « Vous allez vous approprier ce nouveau concept de club citoyen. Le président du club, c'est quelqu'un qui va avoir une vue sur le bloc dans tous les plans : santé, assainissement, sécurité. Il s'agira d'une personne ressource capable de faire remonter l'information au niveau de la zone, du quartier et chez le maire. Si nous n'agissons pas de la sorte, l'information tardera à arriver au niveau supérieur », a estimé Simone Loubienga.

Selon elle, les défis actuels imposent à la population de Baongo de conjuguer leurs efforts, leurs

talents, leurs ressources et leurs intelligences dans la gestion de la cité. « Notre arrondissement a besoin de la participation de toute sa population afin de relever ensemble les défis de l'assainissement de notre cadre de vie, la sécurisation de nos quartiers, in fine son développement intégral. Ainsi, nous avons pensé que la concrétisation de cet idéal ne peut se réaliser que dans un cadre de concertation consensuelle que nous avons appelé club citoyen dont notre arrondissement s'est doté au niveau des blocs de nos neuf quartiers », a-t-elle conclu, précisant que cet atelier a doté les participants des outils nécessaires de gestion des clubs citoyens dont ils auront la charge de former les animateurs.

Notons que chaque participant a reçu une attestation de fin de formation.

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE

Nicolas Dupont-Aignan demande « le contrôle des naissances »

Le président de Debout la France, qui participait à un débat sur les Européennes, sur la chaîne d'information française LCI, a provoqué une vive réaction des autres participants en proposant le contrôle des naissances sur le continent.

Nicolas Dupont-Aignan a déclaré "s'attaquer à un tabou": la fécondité sur le continent africain. Évoquant une prochaine multiplication par deux de la population en Afrique en trente ans, il a proposé un contrôle des naissances. Une idée qui a provoqué une vive émotion et des "bravos" plein d'ironie.

Pour Yannick Jadot, tête de liste Europe Ecologie Les Verts, cette proposition est scandaleuse. Et pour Manon Aubry de la France insoumise, ces propos sont honteux. Le président de Debout la France a toutefois renouvelé sa proposition sur twitter en ces termes : « J'ose le dire, il faut s'attaquer à un tabou: le contrôle des naissances en Afrique comme a fait en son temps la Chine pour réussir sa transition économique. Les pays africains le savent très bien ». Ajoutant : « Il faut un grand plan d'aide à l'Afrique: il faut traiter le problème de la surpopulation africaine, on ne peut pas parler d'immigration, de stabilité du monde ou d'environnement si on ne parle pas de la surchauffe démographique de l'Afrique ».

Noël Ndong

NIGER

Manifestation contre les bases militaires étrangères

Des étudiants nigériens se sont soulevés à Niamey, la capitale du pays, pour exiger le départ des forces étrangères accusées d'inertie face aux attaques jihadistes meurtrières.

La manifestation visait à exiger des meilleures conditions d'études et à soutenir les Forces de défense et de sécurité (FDS) victimes d'attaques meurtrières. Elle a été une opportunité pour les étudiants et scolaires nigériens de "dénoncer" la présence des troupes françaises. Les manifestants arboraient des pancartes où on pouvait lire "hommages aux forces de défense et de sécurité", "vive le Niger", "Vive l'armée nigérienne", "A bas les bases militaires étrangères, à bas l'armée française, à bas l'armée américaine, à bas les jihadistes et Boko Haram". Les manifestants estiment que les attaques meurtrières subies par le Niger pourraient être évitées s'il y avait une franche collaboration et un soutien des armées étrangères. Ils ont exigé du gouvernement la dotation en moyens suffisants et adéquats des FDS afin de garantir la sécurité du pays et sa souveraineté nationale. Les attaques terroristes sont devenues quasi quotidiennes au Niger. Vingt-huit soldats ont été tués la mi-mai dans une attaque armée revendiquée par le groupe Etat islamique dans l'ouest du pays.

N.Nd.

MALI

Un rapport recommande de dialoguer avec les djihadistes

Le texte d'International crisis group (ICG), rendu public le 28 mai, fait la proposition aux autorités maliennes en raison de la poursuite des violences meurtrières dans le centre du pays qui demeurent sans perspective de solution militaire.

Face aux attaques perpétrées sur le territoire malien, l'ICG préconise non pas un arrêt des opérations contre le groupe du prédicateur radical peul Amadou Koufa, apparu en 2015 dans cette région, mais « un changement de cap ». Il s'agit notamment de combiner pression militaire, dialogue et désarmement pour amener ses chefs à la table des négociations.

Le rapport rappelle les précédents contacts, engagés par la société civile, des organisations humanitaires ou des religieux musulmans et note qu'ils « ont révélé un certain degré de pragmatisme » au sein du groupe d'Amadou Koufa. Pour ce faire, l'ICG suggère aux autorités maliennes de « mandater des chefs religieux » pour tenter d'entrer en communication avec les dirigeants du groupe, tout en recherchant « un dialogue plus large avec les Maliens du centre, y compris ceux favorables à la rébellion ».

En attendant de connaître la position du régime sur le sujet, des analystes pensent que l'idée de discuter avec les djihadistes risque de se heurter à de nom-

breux obstacles, comme le rejet de certaines élites maliennes et des puissances étrangères présentes militairement, comme la France. Ils avancent que la proposition faite par l'ICG pourra ne pas être prise en considération au nom du caractère laïc de l'Etat ou pour ne pas légitimer un groupe « ayant du sang sur les mains ».

Les auteurs de l'analyse savent qu'il y aura des oppositions à cette initiative proposée, dont le succès n'est pas garanti. Mais, dans le souci de vouloir les réduire, les auteurs du rapport proposent de poser comme condition à tout accord avec le groupe du prédicateur la renonciation à ses connexions avec des organisations terroristes transnationales, comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Amadou Koufa a rejoint dès sa création, en mars 2017, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, principale alliance djihadiste du Sahel liée à Al-Qaïda, dirigée par Iyad Ag Ghaly.

Lors de la conférence d'entente nationale organisée la même année, les participants avaient appelé à l'ouverture de négocia-

tions avec le chef radical touareg malien, Iyad Ag Ghaly, et Amadou Koufa. Mais cette résolution avait été rejetée par les gouvernements malien et français. Le groupe d'Amadou Koufa, qui recrute prioritairement parmi les Peuls, traditionnellement éleveurs, n'a eu de cesse, depuis son apparition, de multiplier les affrontements dans le centre du Mali entre cette communauté et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé leurs «groupes d'autodéfense ». Le 23 mars dernier, ces violences ont culminé avec le massacre à Ogossagou, près de la frontière burkinabè, de quelque cent soixante villageois peuls par des membres présumés de groupes de chasseurs dogons.

Malgré la présence de la Mission des Nations unies et de la force du G5 Sahel au Mali, lancée en 2017, la situation se dégrade toujours au centre du pays, limitrophe du Burkina Faso et du Niger, gagnés à leur tour par les violences terroristes, souvent mêlées à des conflits intercommunautaires.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Afrique du Sud instaure la taxe carbone

D'après une loi promulguée le 27 mai par le président Cyril Ramaphosa, son pays, premier pollueur du continent africain et quatorzième au rang mondial, selon Greenpeace, va mettre en place, dès le 1er juin, une mesure écologique destinée à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

« Après une longue attente, l'Afrique du Sud va finalement, elle aussi, se doter d'une taxe carbone. Le changement climatique représente l'un des plus grands défis auxquels est confronté l'espèce humaine et l'objectif premier de la taxe carbone est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une façon viable », a confirmé le Trésor sud-africain dans un communiqué.

Ainsi, à partir de la semaine prochaine, dans un premier temps, les entreprises polluantes devront s'affranchir de 120 rands (7,4 euros) par tonne de CO₂ émise. Puis, à compter de 2022, le montant évoluera avec l'inflation.

Initiée en 2010, la mise en place de l'impôt vert avait dû être repoussée à plusieurs reprises sous la pression des entreprises minières, des métallurgistes et de la compagnie publique d'électricité Eskom, souvent montrée du doigt pour ses centrales à charbon vétustes. Ces secteurs voient, en effet, d'un mauvais œil l'arrivée de cette fiscalité écologique susceptible d'éroder leurs bénéfices et de pousser à la hausse les prix de l'électricité.

En tête des opposants à cette taxe carbone figurent les plus gros consommateurs d'énergie, comme Sibanye-Stillwater, spécialisé dans l'extraction d'or, ou encore Arce-
lorMittal, le premier producteur

d'acier au monde, également très présent en Afrique du Sud. Ces sociétés, dont les activités sont fortement émettrices de CO₂, voient en cette taxe un sérieux frein à leurs activités et à leur compétitivité.

Les détracteurs comptent aussi dans leurs rangs le principal producteur d'énergie, Eskom, qui gère la fourniture d'électricité de plus de 90 % du pays. A contrario, pour les militants en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, tels que Greenpeace et Climate Action Tracker Group, le niveau de cette taxe est « insuffisant » pour convaincre les entreprises polluantes de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone.

Le Fonds mondial pour la nature a néanmoins loué les efforts du président Cyril Ramaphosa pour être parvenu à promulguer une loi aussi contestée. « Même si beaucoup doit être encore fait pour que cette taxe soit plus efficace, nous reconnaissons qu'il s'agit d'une première étape significative », a reconnu l'ONG.

La taxe carbone est avant tout un « signal-prix » dont la vocation première est d'inciter les entreprises et les consommateurs à aller vers des modes de production et de consommation bas-carbone en renchérissant le coût de ceux qui polluent.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Les arbitres congolais à l'école du savoir

La Fédération internationale de football association (Fifa) organise, du 26 au 30 mai, une formation en faveur des arbitres et arbitres assistants congolais, dénommée « Cours Ma Congo ». Athanase Nkubito, officier de développement de l'arbitrage au sein de la Fifa, a insisté, lors de la cérémonie d'ouverture, sur l'encadrement et la consistance, deux éléments essentiels qui vont relever le niveau de l'arbitrage sur le plan national.

Le cours MA Congo 2019 regroupe vingt-huit arbitres congolais. Il rejoint plusieurs programmes de la Fifa qui tiennent à faire du développement de l'arbitrage au niveau africain, un défi majeur, a expliqué Athanase Nkubito. Pendant six ans durant, cet officier de développement de l'arbitrage, en anglais « Referee development

département de l'arbitrage en lui dotant des moyens dont il a besoin. « Le département d'arbitrage a besoin d'un soutien humain, matériel et surtout moral parce que vous avez une équipe qui est capable de faire beaucoup de choses. Le chef de département a besoin de toute aide, surtout humaine et technique. Il doit organiser des séminaires et nous (Fifa et CAF) sommes là pour l'aider. Il peut faire mieux », a estimé le délégué de la Fifa.

L'encadrement des arbitres par les instructeurs est le deuxième point sur lequel le RDO s'est appuyé. Les résultats enregistrés à partir d'un test physique effectué dimanche matin, avant l'ouverture officielle du cours, lui ont révélé à quel point les arbitres congolais avaient besoin d'un encadrement adéquat par les instructeurs formés.

Athanase Nkubito a longuement insisté sur la



nouveaux. C'est ça le manque de consistance. On ne peut pas développer un investissement sur un arbitre pour deux ans seulement. La commission doit faire un investissement à long terme chez les jeunes et de les retenir pour longtemps», a-t-il martelé. Il a, par ailleurs, assuré que la Fifa et la CAF (Confédération africaine de football) vont appuyer les instructeurs locaux pour relever le défi.

Le RDO a précisé aux arbitres internationaux que la CAF leur a envoyé du matériel afin de suivre les performances pendant les matches et les entraînements à distance. Il a, en outre, salué la moyenne d'âge des arbitres congolais, les invitant à faire de l'arbitrage un projet avec un objectif. D'après lui, la Fifa et de la CAF veulent un trio congolais ou une paire d'arbitres pour la Coupe du monde 2026. Le Qatar, a-t-il dit, c'est déjà tard car la compétition aura lieu en 2022. Pour sa part, le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Guy Blaise Mayolas, a salué la gouvernance de la Fifa et de son président, Gianni Infantino, dans leur politique qui contribue à renforcer les capacités des arbitres et arbitres assistants congolais, lesquels tiennent une place centrale dans le pro-

gramme de relance du football national. « L'objectif de cette activité de développement de la Fifa est d'améliorer l'expérience du football. Il est donc essentiel de donner aux personnes chargées de faire vivre cette expérience, les moyens techniques et les capacités d'atteindre ces objectifs. Le football étant un sport universel, il est important que les lois de jeu soient interprétées et appliquées strictement de même manière. Il faut ramener l'arbitrage congolais à la place qu'il mérite », a indiqué le président de la Fécofoot.

René Daniel Louzaya, le président de la commission des arbitres, est lui aussi persuadé que les experts de la Fifa et de la CAF mettront à contribution leur expérience et leur capacité managériale pour permettre aux arbitres congolais d'atteindre les objectifs fixés, notamment l'uniformité dans l'application et l'interprétation des règles de jeu. « Aux arbitres, je vous exhorte d'être disciplinés, attentifs et assidus durant tout le cours pour bénéficier davantage des connaissances qui seront mises à votre disposition, en vue d'améliorer vos prestations pour que vive à jamais le sifflet congolais », a-t-il souhaité.



officer) (RDO), a ciblé trois points importants qui vont contribuer à rehausser le niveau des arbitres du Congo.

« Comment nous voyons l'arbitrage au Congo, au niveau de la CAF et de la Fifa? On a durant tous les six ans, relevé trois importantes choses à améliorer », a souligné Athanase Nkubito. Le premier combat consiste selon lui, à aider le

consistance des jeunes arbitres congolais qui peinent, selon le constat, à assumer pendant une longue durée leur statut d'arbitre Fifa. « Le Congo a toujours participé dans nos cours Fifa-CAF. Ceux qui ont été désignés sur la liste Fifa n'ont pas été consistants. C'est un problème très grave. Ils n'ont pas duré sur la liste Fifa. Une année, deux ans, on les enlève et on amène les

DEUXIÈME ÉDITION FESTIM BRAZZA

Le comité de pilotage et les partenaires se concertent

Les deux parties se sont réunies, le 24 mai à Brazzaville, pour échanger sur les enjeux et l'agenda préliminaire de l'édition de cette année. L'événement prévoit une programmation diversifiée aux bénéfices de tous les participants.

La première réunion de prise de contact a été axée sur les préparatifs des activités sélectionnées à la deuxième édition du Festival d'images de Brazzaville (Festim Brazza). Elle a permis également aux ambassades et organisations partenaires de proposer et confirmer leurs programmes d'activités ainsi que leur vision symbolique. Pour le gouvernement et les sponsors, cette rencontre a été aussi le moment favorable d'ouvrir les discussions de leurs participations et l'agenda de leurs activités.

« *Compte tenu des résultats attendus de ces travaux, ces assises permettront de définir, grâce aux suggestions de tous les acteurs sollicités, le meilleur scénario afin que cette édition soit mieux que celle de l'année passée* », a déclaré Claudio Sama Kenegui, promoteur et administrateur du Festim Brazza.

Selon les organisateurs, Festim Brazza vise à promouvoir le tourisme culturel à travers la diplomatie. En cela, il s'engage à accompagner le Congo et ses pays partenaires à rendre exhaustive



la diversification de leurs économies, à vulgariser le rôle des institutions internationales ainsi que leur fonctionnement et à lutter contre le chômage et la délinquance juvénile.

Son déploiement bénéficie, a priori, tant aux Congolais qu'aux ressortis-

sants étrangers en résidence en République du Congo et leurs Etats, voire aux touristes.

Festim Brazza se tiendra, comme l'année dernière, du 1er au 10 août, mais cette fois-ci, à l'esplanade du Centre national de radio et de télévision. Ce site fera office d'un village touristique, culturel et communautaire où seront érigés des stands des pays (ambassades), ONG et sponsors.

A cet effet, il est notamment prévu des

Les participants posant à la fin des travaux expositions d'œuvres photographiques, graphiques, picturales, faisant la promotion du potentiel touristique, culturel et économique de la République du Congo ainsi que des pays participants et sponsors de l'événement.

Par ailleurs, Festim Brazza, ce sera aussi des animations de groupes musicaux modernes et traditionnels; un espace gastronomique dédié aux dégustations des plats culturels des différentes communautés; une tribune d'exposés sur

des propositions et avancées significatives des secteurs du tourisme, de la culture, de l'économie et de l'écologie; un espace de projection cinématographique sur le potentiel culturel de l'environnement que regorge chaque nation participante.

La réunion entre le comité de pilotage de la deuxième édition de Festim Brazza et ses partenaires a connu la participation du président de la commission Science, culture et technologie de l'Assemblée nationale, Félix Tchicaya; des représentants des ministres du Tourisme et de l'environnement, de la Culture et des arts, de la Justice, des Droits humains et de la promotion des peuples autochtones; des émissaires des ambassades du Gabon, de la République démocratique du Congo, de la Guinée équatoriale, du Maroc, de la France, de l'Angola, du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Turquie et de l'Algérie ainsi que de quelques opérateurs culturels, touristiques et membres de la société civile. Notons que cette année, le Festim Brazza est présidé et parrainé par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, marraine de l'édition.

Merveille Atipo(stagiaire)

NAMIBIE

L'Allemagne prête à restituer un monument du XV^e siècle

Berlin va rendre à Windhoek une croix érigée au XV^e siècle pour guider les explorateurs portugais et exposée à son musée historique.

« *La restitution de la croix en pierre de Cape Cross est un signal clair que nous reconnaissons notre passé colonial, et que nous cherchons et trouvons avec les pays d'origine les moyens d'avoir une cohabitation respectueuse* », a déclaré la ministre allemande de la Culture, Monika Grütters.

Pour l'ambassadeur de Namibie en Allemagne, Andreas Guibeb, cette décision est «un pas important» pour son pays dans le travail sur son «passé colonial et le sentier d'humiliation et d'injustice systématique qu'il a laissé derrière lui». Toutefois, aucun détail sur la date de restitution n'a été communiqué.

La croix en pierre de Cape Cross (le cap de la Croix en anglais), qui mesure plus de trois mètres de haut et pèse plus d'une tonne, avait été érigée en 1486 par des navigateurs portugais dans la région, aujourd'hui devenue la Namibie. Elle constituait à l'époque un signe d'orientation pour les navigateurs autour de la côte sud-ouest de l'Afrique. La Namibie, en conflit depuis des années avec l'Allemagne au sujet de différentes demandes de réparations liées à la colonisation, a demandé la restitution du monument en juin 2017. Plusieurs tentatives s'étaient révélées infructueuses. Les autorités allemandes ont fini par obtempérer. La colonisation allemande en Afrique, de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e, est une période qui a longtemps été occultée en Allemagne. Les choses ont commencé à changer ces dernières années. Berlin a ainsi déjà rendu des ossements originaires de ses anciennes possessions sur le continent et s'est engagé en mars à accélérer ces restitutions.

Pour le président de la fondation du Musée, Raphael Gross, la restitution est «un geste important» pour la Namibie comme pour l'établissement muséographique car elle permet de «reconnaître une injustice historique», expliquant: «C'est l'un des rares objets qui documente l'occupation du pays par les Portugais, et ainsi le lent début de la domination coloniale dans la Namibie actuelle».

L'ancien ministre namibien de la Culture, Kazenambo Kazenambo, s'est dit «mécontent que l'Allemagne restitue les biens coloniaux un par un». Berlin a reconnu sa responsabilité pour les massacres des Héréros et des Namas, mais n'a pas présenté d'excuses officielles pour ce que certains historiens considèrent comme le premier génocide du XX^e siècle. Namibiens et Allemands négocient depuis des années à ce sujet, alors que Berlin est opposé au versement de réparations aux descendants des victimes.

D'autres anciennes colonies du Reich pourraient désormais suivre le chemin lancé par la Namibie, notamment le Cameroun, pays qui fut aussi colonisé par l'Allemagne avant d'être partagé entre la France et le Royaume-Uni après la Première Guerre mondiale.

Noël Ndong



ECOLE DE LA FRATERNITE

(ex-école des cadres)

Ecole conventionnée de type 1 en partenariat avec la Fondation Education Pour Tous



NOTRE AMBITION : FAIRE DE L'EXCELLENCE UNE RÉALITÉ !





INSCRIPTIONS
À COMPTER
DU 01 JUIN 2019

UNE ÉCOLE MODERNE OUVERTE SUR LE MONDE

- EFFECTIFS RÉDUITS ● SALLES CLIMATISÉES ● UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE
- CONNEXION À L'INTERNET
- APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES (FRANÇAIS, ANGLAIS, LINGALA)

Baongo derrière le CCF
 Secrétariat : +242.06.859.73.75
 Courriel : secretariat@eptgroup.fr www.eptgroup.fr

70 ANS DE PRÉSENCE AFRICAINE

Des réactions sur une belle épopée

Organisateurs, direction de la maison d'édition, corps diplomatique livrent leurs réactions à l'issue de la célébration avec éclat des festivités marquant le soixante-dixième anniversaire de Présence Africaine.



LYDIE PONGAULT, conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'État, organisatrice des festivités

« Cet anniversaire méritait d'être célébré ici car cette maison d'édition est un patrimoine africain et nous faisons aussi partie de Présence Africaine où beaucoup d'auteurs du Congo-Brazzaville ont été publiés. En ce qui nous concerne, nous souhaitons que les Congolais écrivent davantage, écrivent de belles œuvres, parce que comme nous le savons, ceux qui ont été édités par Présence Africaine étaient excellents. Nous souhaitons que le Congo qui est un pays d'écriture garde toujours son niveau d'excellence pour continuer de rayonner comme nos prédécesseurs l'ont fait à l'instar de Théophile Obenga, Henri Lopes, Tchicaya U Tam'si... »

Maintenant c'est à la jeunesse de prendre le relais. Ils sont connus, ils nous ont fait, à nous de faire les autres. »

S'agissant du fleuve Congo, Lydie Pongault a ajouté : « Nous avons le deuxième plus grand fleuve après l'Amazonie en débit, et ce fleuve nous devons l'exploiter. Si j'ai fait cette croisière, c'était pour montrer à nos hôtes que notre propre patrimoine fait partie de ce patrimoine mondial. Ils en ont entendu parler, l'ont lu dans les romans, mais là c'était l'occasion de vivre la réalité du fleuve et d'en parler. »

MARIE AUDIGIER, directrice déléguée de l'Institut français du Congo, co-organisatrice des festivités :

« Cette semaine exceptionnelle s'est terminée en beauté avec cette croisière. C'était merveilleux, à la croisée de la littérature et de la musique. Quant au fleuve, il est grandiose ; nous avons entendu tous ceux qui ont raconté leurs histoires sur ce fleuve magnifique. »



ROMUALD FONKOUA, rédacteur en chef de la maison Présence Africaine:

« La croisière sur le fleuve a été géniale, absolument géniale, c'est le seul mot que je peux employer. C'est une bonne idée d'avoir imaginé cette croisière, qui nous a permis de descendre sur le fleuve Congo. Le fleuve Congo c'est l'imaginaire de l'Afrique, c'est ce que Césaire a imaginé, ce qu'un certain nombre d'écrivains africains ont compris. Après Brazzaville, nous préparons les Universités de la rentrée de Présence Africaine en octobre prochain à Paris (France). »



MARIE KATTIÉ, directrice de la communication de la maison Présence Africaine:

« Ces quatre jours étaient intenses et riches en échanges, mais ce qui m'a particulièrement touchée c'est ce moment avec les lycéens. On voit qu'ils ne demandent qu'à lire, à être informés, à apprendre. Cela nous a vraiment donné envie d'aller plus loin pour cette jeunesse, parce que finalement la jeunesse c'est le présent, c'est demain. C'est à eux que désormais nous allons devoir nous adresser davantage. Nous avons remis quinze meilleurs élèves de trois établissements. Le livre n'est pas uniquement fait pour inciter à devenir écrivain, il est aussi un outil pour rêver, avoir des ambitions, entreprendre des choses pour son pays. Le livre n'est pas que littérature, c'est pour cette même raison que nous avons offert aux jeunes le dernier ouvrage de Gervais Koffi Dondo qui est le fondateur d'Ecobank. Il leur est destiné pour les encourager au panafricanisme économique et à entreprendre pour leur pays et pour le continent. »

Quant à la croisière sur le fleuve Congo, elle a été superbe, inoubliable. L'escale au village Maloukou Mbamou a été superbe. »



RAUL MATEUS PAULA, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo:



« Je suis arrivé au Congo il n'y a pas si longtemps, six à sept mois. Cette croisière littéraire sur le fleuve Congo avec des poèmes, des artistes, et puis des rencontres, a été magnifique. C'est là toute la magie du Congo ! La célébration des 70 ans de Présence Africaine a connu de nombreuses activités, là est vraiment le lien avec l'Afrique. Alioune Diop qui était à Paris à l'époque avec des grands écrivains africains a eu la prise de conscience de l'Afrique dans une époque trouble. Ce qu'ils ont fait par le passé, c'est ce qu'ils font maintenant : le pont de l'Afrique avec l'Europe et le monde. »

JOSÉ ANTONIO GARCIA GONZALEZ, ambassadeur de Cuba au Congo:

« Je suis fier d'être Cubain et d'être ici aux côtés des Africains pour célébrer les 70 ans de la maison Présence Africaine et de savoir que l'on peut faire de la culture un sujet qui peut intéresser tout le monde. C'est grâce à Présence Africaine que nous, en tant que Cubains, sommes ici avec les Congolais pour célébrer cet anniversaire. Je remercie Les Dépêches de Brazzaville et l'IFC pour cette organisation. »

S'agissant du fleuve Congo, il a ajouté : « Cette traversée a été impressionnante. Nous avons eu la possibilité de vivre le Congo. Nous avons vu des gens humbles et modestes là où nous avons accosté. Je voudrais revenir sur le fleuve Congo pour profiter encore de ce fleuve car je sentais que j'étais avec mes ancêtres. Je rentre me reposer tranquillement dans la paix... »



RAUL DE TAUNAY, ambassadeur du Brésil au Congo/

« Aujourd'hui est le plus beau jour que j'ai passé à Brazzaville. Je me sens parfaitement à l'aise parce que je me sens dans mon pays, parce qu'il y a ici des choses qui font du bien. C'est comme dans mon pays. Au Brésil c'est comme ça. »



PARCELLE EN LOCATION ET VENTE (avec titre foncier au quartier Diata)

Configuration

-Immeuble R+1 climatisé (2 salons / 2 salles à manger / 4 chambres à coucher avec salle de bain et véranda chacune / 1 buanderie / 1 cuisine aménagée.

-Maison annexe (1 chambre à coucher / 1 buanderie / 1salle de bain).

NB: accessibilité garantie à 100% même après la pluie / parcelle située à seulement 8 min de l'aéroport Maya-maya, proche du centre ville et du stade Alphonse Massamba-Débat / autre avantage le courant d'air de la forêt de l'Orostom donne de la quiétude.

Le tout à un prix défiant la concurrence.

Contact : 06 617 88 89 - 05 531 45 87

Groupe des universités d'Etat russes RACUS
en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville vous invitent au

salon de formation «ETUDIER EN RUSSIE-2019»

Programmes de Licence, Master et Doctorat

Médecine générale, Médecine dentaire,
Pharmacie – en français et en russe
Pétrole et gaz, Génie civil, Informatique,
Mécatronique et 50+ autres filières
d'ingénierie – en français et en russe

Sciences économiques et de gestion, Médecine
vétérinaire et Agronomie, Pilotage et Gestion
des aéroports, Construction navale et
Navigation maritime, Tourisme, Linguistique,
Sciences humaines – nous avons

plus de 500 programmes à tous les goûts !

le 31 mai et le 01 juin

ENTREE LIBRE de 10.00 à 16.00h

Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

Consultations et inscriptions sur place



Frais abordables (de 2500\$ à 3500\$ par année académique)

Diplômes étatiques reconnus dans le monde entier

20 meilleures universités de la partie européenne de la Russie

Découvrez la Russie – un grand pays
de grandes possibilités !

WWW.EDURUSSIA.RU



La famille Iloki Zamba, Okoundji informent les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, petit-fils Miché Gédéon Engola, le 22 mai, à Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au quartier Mikalou (arrêt de bus Louami) dans la rue Boya n°62.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

28 mai 2016-28 mai 2019

Voici déjà trois (03), jour pour jour qu'à été arrachée à l'affection des siens Mme Régine Lucienne Ngayouma. Malgré toutes ces années écoulées, le vide laissé par ce départ est resté remarquable.

En cette date de triste anniversaire, ses sœurs Emilie, Hélène et Léontine Ngayouma, leur frère Maurice et leurs enfants prient tous ceux l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Chers sœur nous ne t'oublierons jamais.



NÉCROLOGIE

Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de la veuve Oyandza née Mouambe Véronique, le 23 mai 2019 à l'hôpital de référence de Talangai.

La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Niari à Talangai (arrêt de bus Jardin, non loin de l'ancienne commune de Talangai).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Sezingo, Suzanne Makambo, Ikolo et les enfants Sezingo informent les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, nièce et fille, Mme Sezingo Clémentine, le 21 mai 2019 à 4h, à l'hôpital de base de Makélé-kélé.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Samedi 1^{er} juin 2019

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10h30 : recueillement au domicile familial sis 13 rue Makangou-Gaston, cité de l'OMS ;

-12h00 : messe de requiem en l'église Saint-Pie X, à l'OMS ;

-14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;

-16h30 : fin de la cérémonie.



REMERCIEMENTS

Très touchées par les marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de leur mère et tante Thérèse Mokossongo décédée le 7 mai 2019 et inhumée à Brazzaville le jeudi 23 mai 2019, Camille Aubour Gonkol, Pauline Boukandolè, Paul Lépè M'Beka, Marie Jeanne Sakassiele et Emilie Moundako Eyala (agent des Dépêches de Brazzaville) remercient sincèrement les parents, amis et connaissances qui les ont assistés moralement, financièrement et matériellement dans cette douloureuse épreuve.

« Puisse le Seigneur Tout Puissant le leur rendre au centuple ».



Robert Parfait Tchicaya

2004- 2019

Cela fait maintenant quinze
an que tu nous a quitté.

Ton épouse, tes enfants et
tes petits enfants ne
cessent de penser à toi.

Tu resteras à jamais dans
nos cœurs.

Regrets éternels





Des forfaits décalés pour
**APPELER TOUS
LES RÉSEAUX**



MASOLO XL

LE RESEAU DES SMARTPHONES

***121*1*2#**

OBSÈQUES OFFICIELLES D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Le stade des Martyrs prêt à abriter l'événement

Les grands travaux sont en train de se faire à l'intérieur et aux alentours du complexe omnisport, dans la commune de Lingwala, à Kinshasa

Depuis quelques jours, les herbes folles qui envahissaient les alentours du stade omnisport des Martyrs ont disparu. Des grands travaux sont remarquables aux alentours ainsi qu'à l'intérieur. Des engins lourds commis aux travaux d'assainissement du site sont à l'oeuvre. A côté des pelles chargeuses et autres tracteurs, de gros camions sont mobilisés pour le ramassage de toutes les immondices qui jonchent ces lieux.

Un nouveau visage au stade des Martyrs

A l'intérieur, la chapelle ardente est déjà montée sur l'aire de jeu. La sonorisation est installée, en vue de couvrir l'intérieur et l'extérieur du stade. La peinture des murs a été aussi rafraîchie en vue de donner à cet événement la valeur qu'il mérite, tenant compte de l'homme qu'a été Etienne Tshisekedi.

Ces travaux se font de jour comme de nuit afin de tenir le délai, étant donné que la dépouille du père du chef



Un engin devant le stade des Martyrs/Adiac

de l'Etat arrive à Kinshasa, le 30 mai, et les obsèques officielles sont prévues pour le 31 mai et le 1er juin,

avant l'enterrement dans la périphérie de Kinshasa, à Nsele, où un mausolée a été construit. Sur le plan tech-

nique et organisationnel, tout semble bien marcher car, même sur les accréditations sontt déjà prêtes.

Kinshasa attend rendre hommage à son digne fils

La ville de Kinshasa est particulièrement mobilisée pour saluer la mémoire de celui qui a marqué toute une époque. Si la population kinoise attend le retour du corps de Ya Tshitshi sur le sol de ses ancêtres, l'autorité urbaine n'est pas du reste.

En plus de son implication dans l'organisation de ces obsèques, le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka a fait confectionner des bâches au nom de sa ville, rendant hommage au sphinx de Limete. En agissant ainsi, soutient une source proche de l'Hôtel de ville de Kinshasa, le gouverneur et sa ville entendent honorer l'homme reconnu comme le père de la démocratie dans le pays. C'est également le sens de l'appel lancé en direction des Kinois de réserver un accueil sans pareil à la dépouille de Ya Tshitshi, à son arrivée par l'aéroport de Ndjili, et de participer aux obsèques organisées au stade des Martyrs de la pentecôte.

Lucien Dianzenza

ECLAIRAGE

Etienne Tshisekedi, héros national, pourquoi et comment ?

Le défunt leader historique de l'opposition congolaise sera décoré et élevé au statut de « Héros national », lors de ses obsèques prévues du 31 mai au 1er juin à Kinshasa, a-t-on appris du comité d'organisation.

L'annonce, comme il fallait s'y attendre, avait suscité une vive controverse dans l'opinion avec, en toile de fond, des interrogations sur le sens de la distinction. Si une certaine opinion avertie cerne mieux l'entrée du principal opposant historique dans l'Ordre national « Héros nationaux Kabila-Lumumba », il s'avère qu'une autre catégorie des citoyens reste encore dubitative.

Dans la mémoire collective, en effet, un héros national passe pour celui qui a versé de son sang pour la cause de la patrie. Il est célébré à titre posthume, généralement après un assassinat ou un vil meurtre qui lui vaut la compassion de tout un peuple. Cette manière quasi incomplète d'appréhender le concept « Héros national » mérite tout de même un certain éclairage. Il est à noter que l'Ordre national « Héros nationaux Kabila-Lumumba », créé par la loi n°009/2002 du 5 août 2002, telle que modifiée et complétée par le décret-loi n°012/2003, est destiné à honorer et à récompenser les mérites et les loyaux services rendus à la nation par des personnes physiques. L'hommage rendu aux récipiendaires, à titre anthume ou posthume, se négocie selon les différents grades de mérite disponibles (grand cordon, grand officier, commandeur, officier et chevalier). Autant dire que tous les citoyens congo-

lais, qui se seront distingués dans leur domaine respectif jusqu'à hisser haut l'étendard du pays, sont éligibles à cette distinction honorifique qui transcende la dimension personnelle pour ne considérer que les mérites, les performances et les prouesses de tout un chacun. Lorsque la Chancellerie des Ordres nationaux élève le chanteur Jules Shungu Wembadio, dit « Papa Wemba », au grade de grand officier par ordonnance n°16/050 du 30 avril 2016, ce n'est pas tant la personne qui fut exaltée, mais bien l'ensemble d'une carrière musicale riche à travers laquelle la République tout entière fut honorée.

Un parcours, une histoire

Quid alors d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba ? Y a-t-il vraiment matière à débat au sujet de l'élévation de l'opposant historique au titre de héros national ? Sauf mauvaise foi ou amnésie collective, le parcours politique du défunt leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) parle de lui-même. Décédé depuis deux ans à Bruxelles, le « Sphinx » de Limete n'arrête d'inspirer la scène politique congolaise et d'orienter la vision de nombreux acteurs politiques qui continuent de puiser dans ses riches enseignements. Il a prôné la non-violence qui fut le fondement de sa lutte politique. L'homme ne s'est compromis à aucun moment de sa vie, refusant de sacrifier les intérêts de son peuple sur l'autel de ses ambitions personnelles. Sa profession de foi « Le peuple d'abord » résume tout un idéal de vie politique. Par son charisme,



Félix Tshisekedi

sa rigueur morale, sa ténacité et son dévouement, il a su incarner les profondes aspirations du peuple congolais pour la démocratie et le développement. L'évolution politique de ces dernières années, marquée notamment par l'ouverture démocratique dont les effets salvateurs sont aujourd'hui palpés, reste tributaire du combat politique qu'il a eu à mener, en synergie avec d'autres cofondateurs de l'UDPS, contre le régime oppressif du maréchal Mobutu. Tout est parti de la lettre ouverte, qu'il a eu à signer avec douze autres parlementaires, pour dénoncer les fameuses « dérives du régime kleptocratique et dictatorial » de Mobutu. Ce fut le déclin d'un long processus qui connaîtra son dénouement un

certain 24 avril 1990. Symbole de la résistance, Etienne Tshisekedi avait connu, en quatre décennies de lutte politique, toutes sortes d'humiliations (bastonnades, incarcération, relégation, etc.), et savait toujours retrouver les ressorts nécessaires pour rebondir politiquement. Sa réputation de principal opposant historique de la RDC, il ne l'a pas volé et c'est, à juste titre, que la nation s'apprête à lui rendre hommage. Sa constance, sa ténacité et sa vision politique méritent d'être célébrées pour servir de socle à l'émergence d'une nouvelle classe politique façonnée à l'école de l'humilité, de la loyauté et du nationalisme.

Alain Diasso

COALITION FCC-CACH

Laborieuses tractations pour la formation du gouvernement

Les délégués des deux plateformes politiques se sont retranchés dernièrement à Kisantu (Kongo central) pour discuter sur la composition de l'exécutif national, au lendemain de la nomination du Premier ministre, mais ont du mal à dégager un consensus.

Les derniers échos ne sont guère rassurants et tout porte à croire qu'on a encore de beaux jours à compter avant la publication de l'équipe gouvernementale, attendue avant le 15 juin, qui consacrerait la fin de la session parlementaire en cours. Les tractations, à ce stade, tendent à s'enliser au regard des divergences d'approche qui se sont fait jour avec des dissensions qui secouent en interne les principaux regroupements politiques concernés. Fort de sa majorité acquise aux scrutins de décembre 2018, le Front commun pour le Congo (FCC), qui contrôle déjà les

deux chambres du parlement, exigerait 80 % de postes ministériels, obligeant ainsi le Cap pour le changement (Cach) à ne se contenter que de 20%.

En fait, c'est le PPRD, en tant que parti phare de la plateforme de l'ex-chef de l'Etat, Joseph Kabila, qui dicte le tempo, affichant des ambitions considérées comme démesurées par des partis politiques alliés visiblement laissés pour compte dans ce partage. Les délégués du FCC n'entendent donc rien lâcher et tiennent à ce que la répartition des postes se fasse au prorata du poids politique des uns et des autres au sein du parlement. Suivant cette logique, le Cach qui ne compte qu'une quarantaine de députés à la chambre basse ne pourra se contenter que de la portion congrue, à l'opposé du FCC qui revendique plus de trois cents dans l'hémicycle. Bien que les deux forces politiques fassent partie

d'une coalition, il est un fait que toute disparité prononcée dans l'octroi des portefeuilles ministériels risquerait de créer un profond malaise.

La boulimie du FCC pointée du doigt

Et déjà, des voix s'élèvent dans le camp du Cach pour fustiger la frénésie boulimique du FCC qui tient à avoir le contrôle de toutes les institutions du pays. Il se susurre que le FCC réclamerait également les ministères de souveraineté, à savoir la Défense, l'Intérieur, les Affaires étrangères et les Finances. Des domaines qui seraient, d'après ses négociateurs, réservés à son autorité morale, Joseph Kabila Kabange. Ce que refuse d'admettre les délégués du Cach pour qui ces postes ministériels sont des secteurs régaliens réputés domaines exclusifs du chef de l'Etat. « Il n'y a pas deux chefs d'Etat. Autorité morale d'une majorité au

parlement n'est pas une institution constitutionnelle », répliquent-ils à leurs contradicteurs. A en croire des sources, il n'est pas exclu que le FCC fasse mauvaise fortune bon cœur en cédant au Cach certains de ces ministères « pour permettre au président de la République d'imprimer sa vision au sein du gouvernement ». Cependant, rien n'est encore acquis.

Une chose est sûre, le prochain gouvernement sera l'apanage de la coalition FCC-Cach qui livrera le gros contingent de ses animateurs en tant que force majoritaire du pays. Le coordonnateur du FCC, Néhémie Mwilanya, avait même déjà donné le ton en indiquant que tout celui qui n'adhère pas au programme commun signé de concert avec le Cach ne participera pas au gouvernement. « Nous, nous travaillons en tant que coalition. Y a-t-il de

raison pour que ceux qui n'en font pas partie puissent participer au gouvernement ? C'est à eux de souscrire d'abord au programme commun de la coalition. Nous n'avons pas une telle offre jusque-là », avait-il précisé.

D'après des indiscretions, il appert que plusieurs cadres de « Lamuka », en rupture de ban avec Martin Fayulu, l'ex-challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle, feraient déjà des appels de pied pour participer au gouvernement en gestation. Mais la formation de cette équipe risque de tirer en longueur, d'autant plus qu'au FCC et au Cach, des dissensions persistent en interne. Une situation qui, selon des analystes, risquerait d'influer négativement sur les tractations en cours. Il y a donc lieu de parer au plus pressé en dotant le pays d'un nouveau gouvernement afin qu'il revienne à la normalité en retrouvant son équilibre institutionnel.

Alain Diasso

HAUT-KATANGA

L'Agence nationale des renseignements accusée de détériorer le climat des affaires

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) reproche au service de sécurité de bloquer les activités de certains opérateurs du secteur minier par des pratiques déloyales.

L'ONG dénonce des instructions données, avec exécution sans faille, par l'Agence nationale des renseignements (ANR), aux services de l'Etat basés à la frontière de Kasumbalesa, dans le Haut Katanga, les enjoignant d'intercepter, sans indiquer les motifs, tout véhicule des sociétés « Esprit de corps », « Premier Cross Border » et « Premier Logistique », spécialisées dans le transport des produits et engins miniers. Elle fait savoir, en effet, qu'en date du 10 mai et en exécution du message officiel de l'ANR n°05/ANR/DSL/PP/PI/ du 5 mai, huit véhicules de ces sociétés ont été immobilisés au péage de la route Likasi-Kasumbalesa, sans aucune raison.

L'Asadho regrette que toutes les démarches menées par les avocats de ces sociétés n'aient pas abouti à faire libérer ces véhicules ni à savoir ce qu'on leur reproche. Elle affirme, par ailleurs, qu'il n'y avait aucun dossier ouvert à l'ANR/Haut-Katanga à ce sujet. Ce qui ne permettrait donc pas, selon cette association, aux responsables de ces sociétés de savoir les griefs portés contre eux et de présenter leurs moyens de défense. Citant

des informations qu'elle a recueillies, cette association indique que l'ANR/Haut Katanga est utilisée par une autre société concurrente spécialisée aussi dans le transport des produits et engins miniers pour empêcher les trois sociétés sud-africaines d'opérer en République démocratique du Congo. Ce comportement de l'ANR/Haut-Katanga, estime l'association, constitue une violation flagrante des droits de la défense garantis par la Constitution congolaise, des dispositions du code minier et un sabotage des efforts du chef de l'Etat pour l'amélioration du climat des affaires sur l'ensemble du pays. Ce qui l'amène à solliciter des sanctions du sommet contre les responsables de l'ANR/Haut-Katanga, pour avoir détourné ce service de ses missions au profit des particuliers, et ordonner que les véhicules immobilisés soient libérés sans conditions. Aux responsables de l'ANR/Haut Katanga, l'Asadho demande de libérer les véhicules immobilisés irrégulièrement et de s'abstenir de tout trafic d'influence dans l'accomplissement de leur travail.

Lucien Dianzenza

DIVAGATION DES ÉLÉPHANTS

La Commission nationale des droits de l'homme s'y implique

En séjour à Kinshasa, le député provincial du Haut-Lomami, Paul Ngoy Nsenga, multiplie des démarches afin d'impliquer les autorités dans le dossier de la divagation des pachydermes dans les territoires de Malemba-Nkulu et de Bukama. Il vient de rencontrer le président de la Commission nationale des droits de l'homme.

Le drame né de la divagation des éléphants, en territoire de Malemba-Nkulu, dans la province du Haut-Lomami, a été très récemment au centre de l'échange entre Mwamba Mushikonke, président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), et le député provincial du Haut-Lomami, Paul Ngoy Nsenga Binthelu, président de la commission mise sur pied par l'assemblée locale de cette province chargée d'évaluer les dégâts multiformes causés par les pachydermes qui ont quitté leur site naturel du parc d'Upemba. Le député provincial a donc porté à l'attention du président de la CNDH l'information sur ce drame, sollicitant l'appui de cette institution. Il a évoqué l'insécurité sociale, alimentaire, sanitaire, éducative et humaine engendrée par cette situation dans les territoires de Malemba-Nkulu, Bukama et le secteur de Kinshasa dans le territoire de Kamina.

Paul Ngoy Nsenga a dressé un tableau sombre, caractérisé par la pauvreté, la précarité et l'enclavement très avancé, à cause de la présence des éléphants dans ce territoire depuis quasiment cinq ans. « La population de ces entités vit au quotidien avec la présence des éléphants en divagation et elle vit une situation de précarité totale. Elle est abandonnée à son propre sort et nous plaidons pour sa protec-

tion contre cette divagation. L'Etat qui est protecteur de cette espèce d'animaux est, de ce fait, responsable et il est appelé à payer tous les dégâts causés par ces pachydermes », a indiqué le député provincial. Et il a ajouté : « Nous venons donc lancer ce SOS de la population à la CNDH pour qu'une solution idoine soit vite trouvée par le gouvernement central afin que cette population retrouve sa quiétude. Les rapports de la commission d'évaluation des dégâts multiformes causés par les éléphants dans le Haut-Lomami ont été envoyés aux ministères concernés à Kinshasa pour solliciter une assistance urgente aux victimes et une copie a été réservée au président de la CNDH ».

En termes de dégâts, depuis août 2018 jusqu'à avril dernier, il y a eu plus de cinquante-cinq mille hectares de champs dévastés, dix-sept pertes en vies humaines, une déperdition scolaire de soixante-treize mille sept cent soixante-deux élèves, deux mille cinq cent vingt-six maisons détruites, quinze bâtiments scolaires détruits, mille neuf cents ménages sans abris. Et à Bukama, c'est la foudre qui a brûlé cent trente et une maisons, avec trois cents ménages sans abri, deux morts et deux blessés. Dans ce territoire de Bukama, les éléphants occupent un espace vital portant atteinte à plus de quarante mille ménages.

Touché par ce bilan noir, Mwamba Mushikonke a promis l'implication de son institution pour qu'une solution urgente soit envisagée par le gouvernement afin de protéger la population menacée.

Martin Engimo

BELGIQUE

Gladys Kazadi élue députée au parlement bruxellois

L'originnaire de la République démocratique du Congo (RDC), 25 ans, est l'une des plus jeunes des quatre-vingt-neuf députés belges élus ou réélus qui vont siéger à Bruxelles. Elle a été élue, le 26 mai, pour le compte du parti politique Centre démocrate humaniste (CDH), dans la circonscription électorale de Berchem-Sainte-Agathe, l'une des dix-neuf communes de Bruxelles.

Gladys Kazadi a obtenu le sixième siège du CDH à la région bruxelloise avec 2 088 voix, aux côtés notamment de Pierre Kompany et Bertin Mampaka, deux autres personnalités politiques originaires de la RDC. Née le 20 avril 1994 à Nivelles (Belgique), Gladys Kazadi est l'aînée d'une famille de quatre enfants. Ce qui a suscité en elle un sens des responsabilités accru et une attitude bienveillante dès son plus jeune âge. « *J'attache énormément d'importance à la famille qui, pour moi, a un rôle fondateur pour l'épanouissement et le développement de chaque individu. La famille est, selon moi, à la base de l'éducation, de la solidarité et de la socialisation. De même, mon père et ma mère, travaillant tous les deux dans le domaine de l'aide aux personnes, ont réussi à m'inculquer ces valeurs de solidarité et de soutien*



envers l'autre tout au long de mon éducation », a-t-elle expliqué.

Gladys Kazadi est détentrice d'un master en relations internationales de l'université catholique de Louvain et d'un bachelor en sciences politiques de l'université Saint-Louis de Bruxelles. Son mémoire de fin d'études pour

Gladys Kazadi en compagnie des députés CDH élus, dont Pierre Kompany et Bertin Mampaka son master avait comme titre « *Le processus de réconciliation comme vecteur de pacification au lendemain de conflits intercommunitaires (cas du Kivu)*. Elle s'est lancée dans la politique active en 2015 avec le CDH, après ses études en sciences politiques et a été élue conseillère com-

munale à Berchem-Sainte-Agathe, lors des élections de 2018, à l'âge de 24 ans. Elle est également collaboratrice au cabinet de Céline Fremault, ministre bruxelloise du Logement, de la qualité de vie, de l'environnement, de l'aide aux personnes et des personnes handicapées. Elle

a également été secrétaire générale des étudiants démocrates humanistes de juillet 2017 à juin 2018».

Gladys Kazadi s'estime chanceuse d'être une jeune femme portant la double culture belge et congolaise qui constitue une richesse qu'elle dit porter fièrement. « *Cette double culture me permet notamment de faire preuve d'une grande ouverture d'esprit* », avoue-t-elle.

Se déclarant « *humaniste dans l'âme* », Gladys Kazadi indique que depuis son plus jeune âge jusqu'à ce jour, elle a toujours cherché à contribuer à l'avènement d'une société meilleure dans laquelle tout un chacun trouve sa place et son épanouissement. Ce qui l'a conduit, dans sa vie de tous les jours, à s'impliquer dans divers mouvements étudiants et associations ainsi qu'à obtenir le brevet d'animatrice pour enfants.

Patrick Ndongidi



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JUSTICE

Me Gilles Pena Pitra s'en est allé

L'ancien bâtonnier et président départemental du Club 2002 PUR est décédé, le 27 mai, à la clinique Guenin de Pointe-Noire, des suites d'une maladie.



Me Gilles Pena Pitra/DR

Me Gilles Pena Pitra qui vient de tirer sa révérence fut un grand orateur. Avocat talentueux, ses plaidoiries pleines d'emphase étaient ne laissaient pas indifférents tous ceux qui l'écoutaient. Ses pairs l'avaient élevé comme bâtonnier dans les années 2000. Tribun, Gilles Pena Pitra a longtemps fait admirer sa verve lors des meetings de son parti, le

Club 2002 PUR, à Pointe-Noire, avec son célèbre cri « Oupa ». Depuis quelques mois, Me Gilles Pena Pitra était de moins en moins présent devant le prétoire, altéré par la maladie. Son décès est une perte immense pour le barreau de Pointe-Noire et le Club 2002. Adieu maître !

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Le deuxième album de Gaël Manangou disponible en juillet

L'opus «Bantu fous», actuellement en phase de finalisation du mixage, est le résultat du travail réalisé en duo par l'artiste musicien, qui vit depuis 2018 au Burkina Faso, avec le guitariste classique français Mélo.

L'album contient seize titres, enregistrés à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, au studio Benkadi Production. Il est né d'une rencontre lors d'un festival entre Gaël Manangou, en voyage vers le Sénégal, et un guitariste classique français, Mélo. Beaucoup de ses morceaux s'articulent sur le duo guitare-voix. Ce sont des morceaux joués dans un style doux langoureux, propices à faire passer par les mélodies de la guitare et la voix puissante de Gaël Manangou les émotions des artistes, pour les transmettre ensuite au public.

Cette oeuvre se singularise par la diversité de styles qui dépasse le cadre guitare classique-voix. Dans «Bantu fous», Gaël Manangou crée un univers artistique atypique, qui échappe à une catégorisation dans un registre musical particulier. L'album présente ainsi des influences de musique traditionnelle congo-



laise, de jazz, de blues, d'afrobeat, d'électro, de hip-hop, de musique arabe, etc. Il est un véritable cocktail d'influences de la guitare classique aux instruments traditionnels d'Afrique de l'ouest, du jazz, du blues aux chants traditionnels bantous, autant de rythmes qui s'imbriquent à merveille avec la voix mélodieuse de Gaël.

Leader du groupe de musique de recherche Ngolo za ngandu (la force du caïman), Gaël Manangou est un excellent instrumentiste doué d'un talent de chanteur qui anime régulièrement des soirées culturelles à Pointe-Noire, en accompagnant des artistes de renom.

H.B.M.

SALON GABON MUSIC EXPO

La première édition démarre aujourd'hui à Libreville

Le salon international des musiques du monde, organisé par l'association Africa Scène, en partenariat avec Scène Ebène du Cameroun, se tiendra du 29 mai au 3 juin.

Développer la diffusion internationale des spectacles de la nouvelle scène musicale africaine et contribuer à structurer la filière musicale du Gabon, c'est l'ambition de l'événement initié par Afrika Scène, une organisation spécialisée dans le management artistique et le développement de carrière d'artistes émergents en voie de professionnalisation.

Ce projet se réalise avec l'appui de Guy-Marc Tony Mefé, directeur artistique de l'association Scène d'Ebène du Cameroun.

A travers Gabon music expo, les organisateurs entendent contribuer à la présence en Afrique centrale de véritables plateformes de promotion d'artistes, des arts et de la culture africaine ainsi qu'à la mobilité entre les artistes du continent. « On s'est dit qu'on se fédère pour créer un véritable bloc afin de développer notre secteur qui est beaucoup négligé par les autorités de nos pays de la sous-région. Il y a très peu d'espaces

d'expression et de promotion des artistes et très peu de soutien de ces autorités et des pouvoirs publics dans ce secteur.

On s'est dit que nous mêmes acteurs culturels puissions mettre en place des passerelles pour booster la carrière de nos artistes qui ont beaucoup de talents», a expliqué Kendrick Mboumba, responsable d'Africa Scène.

Douze artistes, sélectionnés sur les cent cinquante qui ont répondu à l'appel à candidature, vont se produire sur la scène du Gabon Music Expo. Il s'agit de Lyenga et Licelv Mauwa (République démocratique du Congo), Papy Anza, Estel Mveng, Marsi Essomba, Tao et Love N'Live (Cameroun), Queen Koumb, Brake, Naneth et Seba (Gabon) et Nelida (Guinée équatoriale). Outre les spectacles de musique, le Gabon music expo sera aussi marqué par d'autres activités, entre autres, des ateliers de chant (technique vocale) et le digital ainsi que des showcases. L'événement, a indiqué Kendrick Mboumba, est aussi une occasion de détection de jeunes talents qui cherchent à exporter leur musique à l'international. Cinq mille participants dont des programmeurs, exposants et médias y sont attendus au Murmure et à Awax music school, sites choisis pour abriter la première édition de Gabon music expo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Un concert de reggae du groupe Conquering Lions

L'orchestre a fait récemment une prestation époustouflante au forum Mbongui de Pointe-Noire, confirmant une fois de plus le talent de ses artistes ainsi que son ascension remarquable.

Aujourd'hui, le reggae africain compte un nouveau représentant de haut niveau avec le groupe Conquering Lions de la République du Congo. Lors de son concert au forum Mbongui, il a prouvé que le reggae congolais était capable d'évoluer. Dès l'entame du show, le groupe a replongé le public pon-



ténégrin dans l'univers de Bob Marley et des grands noms de la musique rastafari, en interprétant à merveille leurs chansons. Les artistes de ce groupe ont réussi à communiquer l'âme qui plane sur la musique jamaïcaine, depuis des décennies, pour le plus grand plaisir des spectateurs. La simplicité des arrangements n'a pas perturbé l'authenticité des morceaux.

Héritier de la nouvelle génération, le groupe Conquering est composé des artistes non moins légendaires comme Jah Marai, Sa Majesté, Jah Kaya, Jean Marie, Dersy, Cuivres Klaus, Prince, Bass Mardo, Jah Rock et le leader du groupe, Patrick Bikoumou, qui est capable de retranscrire en musique les émotions. Ce dernier privilégie un reggae urbain et métissé dans la langue de Molière et parfois même Kongo.

Notons que le reggae, musique popularisée dans le monde entier par l'icône Bob Marley, a été inscrit l'année dernière sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco qui a souligné son message « d'amour et d'humanité ». L'Unesco souligne la contribution de cette musique à la prise de conscience internationale sur les questions d'injustice, de résistance, d'amour et d'humanité.

Hugues Prosper Mabonzo



L'affiche du salon

PARLEMENT

Un hommage rendu au sénateur Séba Sébastien

Les présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, assistés de leurs collaborateurs, ont salué, le 28 mai au Palais des congrès, la mémoire de l'illustre disparu, décédé le 27 avril dernier au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.



Isidore Mvouba et Pierre Ngolo lors de la cérémonie d'hommage à l'illustre disparu

Dans l'oraison funèbre lue pour la circonstance par le premier vice-président de la commission Affaires juridiques et administratives, Victor Foudi, il a été révélé que le sénateur Séba Sébastien est né à Endagui (Boundji), dans le département de la Cuvette. Après ses études primaires et secondaires, il choisit de se lancer très tôt dans le monde du travail. Ainsi, il entre dans la territoriale au niveau du district de Mbama, département de la Cuvette à l'époque, où il est tour à tour chef du centre d'état civil principal du Poste de contrôle administratif (PCA) de Ngoko, de 1991 à 1993. Il devient, par la suite, chef de service de la réglementation de Mbama de 1993 à 1997, chef du secrétariat administratif du même

district de 1995 à 1997 et, enfin, chef de cabinet du sous-préfet de Mbama de 1998 à 2010. De juillet 1997 à janvier 1998, pendant la situation sociopolitique du 5 juin, il est président du comité de crise de ce district.

Le sénateur Séba Sébastien, a-t-on appris, a été le reflet de son engagement, sachant lier à la perfection les activités politiques et professionnelles. Activiste de l'UJSC depuis 1975, il a connu son ascension politique avec son adhésion au Parti congolais du travail (PCT), en 1979.

Animateur hors pair, selon l'oraison funèbre, Séba Sébastien a été, entre autres, président de la Fédération PCT du département de la Cuvette ouest, conseiller départemental de la Cuvette ouest

de 2002 à 2014 et sénateur à deux reprises jusqu'à sa mort. Il a su faire preuve de rigueur et de détermination, notamment pendant les séances des questions orales où il a toujours figuré parmi les intervenants.

Très attaché à sa circonscription électorale où il y effectuait régulièrement des descentes, le sénateur Séba Sébastien a été pour ses mandants et ses camarades du parti, un homme ouvert, jovial et très conciliant. Il laisse onze enfants et reposera pour l'éternité à Endagui.

Précisons qu'auparavant, les membres du PCT lui ont rendu un hommage digne de son rang au siège communal du parti à Mpila, Brazzaville.

Jean Jacques Koubemba

CLOSE-COMBAT

Romain Koumou prend la tête de la ligue départementale du Niari

Elu le 19 mai, le nouveau président de la ligue départementale de close-combat entend mettre les moyens en place afin de promouvoir et vulgariser la discipline.

Parmi ses priorités, Romain Koumou compte emmener les budokas en particulier et les sportifs du Niari en général à découvrir et connaître le sport de combat qui s'est installé dans le département. Il s'est également engagé à accompagner les athlètes du Niari à la célébration en juillet, à Brazzaville, des trente ans de la pratique du close-combat en République du Congo.

« J'invite mes nouveaux collaborateurs à se mettre au travail, en donnant le meilleur d'eux-mêmes afin de développer et de vulgariser cette discipline encore méconnue dans le département du Niari. Nous remercions tous les camarades qui nous ont fait confiance », a-t-il déclaré. Romain Koumou sera accompagné par un bureau de quatorze personnes dans le but de bien exécuter son mandat. Il s'agit d'Elie Mahoungou,

premier vice-président; Brel Matsouma Loukibou, deuxième vice-président; Jean Claude Moussitou, Nicaise Makita, Alain Grace Madzou et Alphonse Mananga, respectivement secrétaire général, secrétaire général adjoint, trésorier général puis trésorier général adjoint. Trésor Goga et Ambroise Mingole occupent les postes d'instructeur général pour le premier et instructeur principal adjoint pour le second. Maurice Makouba est le porte-parole tandis que Hélène Moukibi, Giglas Mpassi, Brice Ngamana, Aimé Bissanga ainsi que Sam Makoula sont membres. Ont été élus commissaires aux comptes, Sam Makouala et Medard Mapana.

Notons que l'activité a été bouclée par une démonstration des techniques de judo, de taekwondo ainsi que de close-combat.

Rude Ngoma (stagiaire)

CFA/30° ET DERNIÈRE JOURNÉE

Cédric Odzoumo envoie Bastia-Borgo en National

Comme dans les divisions supérieures, le verdict a été rendu ce week-end pour les quatre groupes du CFA (National 2). Dans le groupe C, le Franco-Congolais Cédric Odzoumo a activement participé à la montée de Bastia-Borgo, deuxième derrière la réserve de Nantes.



Cédric Odzoumo, félicité par ses coéquipiers, lors de son quadruplé sur le terrain de Vannes (DR)

Groupe A

Chasselay subit la loi du futur champion, Toulon (0-3). Christopher Bitsamou a joué l'intégralité du match. Son équipe termine à la 11e place avec 39 points.

Mené depuis la 10e minute, Martigues arrache le nul 1-1 face à Annecy grâce au but tardif de Chris Malonga. Titulaire, l'ancien Diable rouge a marqué à la 91e minute son 3e but de la saison. Le club martégal se classe 9e avec 40 points.

La réserve de Lyon concède le nul 2-2 face à Jura Sud. Remplaçant, Thomas Oualembo est entré à la 49e. Malgré ce score, les jeunes Gones, entraînés par Christian Bassila se maintiennent avec 4 points d'avance sur la réserve de Monaco, premier relégué.

Les Monégasques qui l'emportent largement mais vainement à Saint-Priest (0-4). Si Jean-Bryan Boukaka et Romaric Ngouma étaient absents, Han-Noah Massengo et Jordi Mboula, remplacés à la 82e, étaient titulaires.

Sans Niels Nkounkou, la réserve de l'OM finit sa saison par un succès sur la lanterne rouge, la réserve de Nice (3-2).

Groupe B

Juvrel Loumingou, titulaire dans l'axe, et Andrézieux ne peuvent faire mieux qu'un nul 1-1 à Sète. L'équipe de la banlieue de Saint-Etienne est finalement 3e à 4 points du leader. Dans le même temps, Le Puy s'impose face à Blois (2-0) et confirme sa première place. Remplaçants, Daniel Moutala et Hermann Mongomba sont entrés 65e et 79e minutes.

Groupe C

A la lutte avec la réserve de Nantes et Chartres, Bastia-Borgo l'emporte largement à Vannes (4-1) et s'empare de la deuxième place, derrière les Canaris, synonyme de montée en National pour les Corses.

Cédric Odzoumo, l'avant-centre franco-congolais de Bastia-Borgo, déjà auteur de 12 buts cette saison, a dynamité l'équipe bretonne avec un quadruplé. Il porte ainsi son total à 16 réalisations en 27 matchs.

Malgré sa victoire contre Vitry, le C'Chartres de Jean-Guy Wallemme échoue donc à la 3e place avec 52 points.

Sans Ladislav Douniama, Saint-Brieuc bat la réserve du PSG (2-0). Et se classe 4e avec 50 points. Avec 10 buts en 20 matchs, Douniama est le meilleur artificier du Stade Briochin.

Lanterne rouge, la réserve du Havre finit sa saison par un match nul 2-2 à Saint-Malo. Remplaçant, Evrald Loubacky, 17 ans, est entré à la 54e.

Groupe D

Sans Ivan Ibouanga, Arras, déjà relégué avant cette ultime journée, s'incline à Fleury (4-5). Sans Dorian Samba, la réserve de Reims l'emporte à Croix (2-0).

Camille Delourme



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

INVITATION

Les Dépêches de Brazzaville vous prie de prendre part à la séance de déclamation des poèmes « Gourmandise Poétique »

Poète à l'honneur : Serge Eugène GHOMA-BOUBANGA
Date : Vendredi 31 mai 2019
Heure : 15 h 00
Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Pour tout renseignement : 06 666 84 94 / 05 551 89 46

